

Megève, le 6 septembre 2018

## **Mobilité électrique et éclairage public performant : La commune de Megève s'engage pour la transition énergétique**

Ce jeudi 6 septembre, Catherine JULLIEN-BRECHES, Maire de Megève, et Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE – Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie - ont inauguré les bornes de recharge pour véhicules électriques implantées à Megève dans le cadre du réseau public du SYANE. Ils ont également présenté les projets de rénovation de l'éclairage public de la commune, réalisés avec le SYANE.

Par ses deux actions, la commune de Megève affirme, aux côtés du SYANE, son engagement fort dans la transition énergétique.

D'une part, avec l'installation des bornes de recharge, la commune s'engage pour l'amélioration de la qualité de l'air et soutient le développement d'une mobilité plus durable, qui contribue à la réduction des gaz à effet de serre et des particules fines.

D'autre part, avec l'engagement dans un programme pluriannuel d'investissement sur ses installations d'éclairage public, la commune agit pour réduire sa consommation énergétique, éclairer mieux et valoriser les différents espaces publics de sa commune.

### **1/ INSTALLATION DE DEUX BORNES DE RECHARGE**

Les bornes implantées à Megève sont intégrées au réseau public de recharge électrique du SYANE. 150 bornes sont déployées sur tout le territoire de la Haute-Savoie. Engagé depuis plus de 10 ans dans des actions concrètes de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables, le SYANE confirme, avec ce projet départemental, sa volonté d'agir, aux côtés des collectivités, en faveur de la transition énergétique.

#### **Où recharger sa voiture électrique à Megève ?**

Deux bornes de recharge accélérées du SYANE est aujourd'hui en service sur la commune de Megève. Elles sont situées au parking Molettaz et à côté du Jardin public sur la RD1212. Le montant de l'investissement d'une borne est de 13 500 € dont 3 250 € à charge de la commune.

#### **Confort – Economie - Environnement : 3 raisons d'adopter la voiture électrique**

Choisir la voiture électrique, c'est opter pour un outil de mobilité adapté aux usages du quotidien, tout en respectant l'environnement.

La voiture électrique, c'est :

- Une voiture idéale pour la plupart des trajets quotidiens, aussi bien en zone urbaine que rurale, avec un vrai confort de conduite (silence, accélération régulière...)
- Un coût d'achat comparable à celui d'un véhicule thermique (avec le bonus écologique), des frais d'entretien plus faibles et un coût de l'énergie réduit
- Aucune émission de particules fines et des émissions de gaz à effet de serre réduite

## EN SAVOIR PLUS SUR LA RECHARGE DES VEHICULES ELECTRIQUES

### Le réseau du SYANE : un réseau public pour la mobilité électrique en Haute-Savoie

#### Un réseau accessible à tous

Accessible à tout type de véhicule, les 150 bornes de recharge permettront aux usagers de recharger leur voiture électrique sur le domaine public, 7 jours / 7, 24h / 24.

#### Un service à la carte, avec ou sans abonnement

Le service est accessible avec ou sans abonnement. Plusieurs moyens de paiement sont possibles : paiement en ligne par smartphone, carte bancaire sans contact, badge abonné. Le service propose des tarifs adaptés aux usages, basés sur la quantité d'énergie délivrée : environ 4 € pour 100 km en étant abonné.

#### Un réseau interopérable et ouvert

Le réseau public du SYANE est ouvert aux abonnés d'autres opérateurs. A ce jour, les clients des 11 opérateurs Freshmile, ChargeMap, Sodetrel, Renault-Bosch, Mobilygreen, Newmotion, Wirelane, Digital charging solution, Duferco Energia, Route 220 (evway) et Electromaps SL peuvent accéder au réseau.

Réalisé dans le cadre d'un projet interdépartemental, le réseau du SYANE est membre du réseau « eborn ». Avec le badge abonné, les usagers peuvent ainsi accéder aux bornes identifiées « eborn » en Haute-Savoie, mais aussi en Ardèche, dans la Drôme, l'Isère et les Hautes-Alpes. A terme, ce réseau comptera près de 700 bornes accélérées (en 22 kW) et rapides (en 50 kW) sur l'ensemble des territoires.



Le réseau eborn compte au mois de juillet 2018, 1255 abonnés, 48 501 charges réalisées, 403 mégawattheures consommés, 2,9 millions de kilomètres parcourus en véhicules électriques et 470 tonnes de CO2 économisés.

#### S'abonner ? Se recharger ? Mode d'emploi ?

[www.eborn.fr](http://www.eborn.fr)

Service clients : 0 970 830 213

#### En savoir plus sur le réseau ?

[www.syane.fr](http://www.syane.fr)

04 50 33 50 60 - [eborn@syane.fr](mailto:eborn@syane.fr)

#### Chiffres clés

Un projet de **150** bornes du SYANE dans toute la Haute-Savoie

Un projet de **2,6 M€**

*Avec la participation financière des communes de la Haute-Savoie et le concours des investissements d'avenir de l'Etat confiés à l'ADEME*



## 2/ PRESENTATION DES PROJETS DE RENOVATION D'ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis 2014, la commune de Megève s'est engagée avec le SYANE dans la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'actions pour rendre son éclairage public plus responsable et performant. Les objectifs ? Eclairer mieux tout en réduisant les consommations énergétiques et en préservant l'environnement.

Avec 1 394 868 € € d'investissements pour les travaux de rénovation (738 868 €) et de projets neufs (656 000 €) entre 2014 et 2018 – dont 766 742 € financés par la commune et 628 126 € financés par le SYANE–, la commune porte un programme ambitieux qui a permis une baisse de puissance de plus de 60% grâce à l'utilisation de LED sur certains projets.

Ses projets sont réalisés dans le cadre du plan d'actions « EPure » du SYANE, qui propose un accompagnement global aux communes dans leurs actions pour un éclairage public plus performant (diagnostic énergétique et technique, stratégie lumière, rénovation, maintenance et exploitation des installations).

### Eclairage public : 4 raisons de rénover

- Pour un fonctionnement optimisé des installations et réduire la consommation d'énergie
- Pour un éclairage de meilleure qualité et des installations plus sûres
- Pour valoriser les espaces publics, donner une identité, encourager l'attractivité
- Pour préserver l'environnement et lutter contre les nuisances lumineuses

### 2013 – 2018 : les étapes de la rénovation

- 2012 : Engagement de la commune dans un programme pluriannuel d'actions et réalisation par le SYANE d'un diagnostic énergétique et technique afin de dresser un état des lieux des installations existantes et d'identifier les actions prioritaires
- 2014 : Lancement d'une stratégie lumière : définition de prescriptions techniques, matérielles et photométriques adaptées en fonction des zones et des usages (choix des températures de couleurs, du niveau des mâts, des types de luminaires, etc.)
- 2014-2018 : Engagement de plusieurs actions sur la commune
  - Rénovation de l'éclairage : rénovation de luminaires avec pose de matériels plus performants et plus économes en énergie, avec notamment le remplacement des luminaires ballons fluorescents
    - 2014 : travaux route de la Télécabine et chemin des Anes
    - 2017 : 160 luminaires rénovés engendrant une baisse de puissance de 68%
    - 2018 : projet phare avec la rénovation de la quasi-intégralité de la RD1212 avec 132 luminaires rénovés pour une baisse de puissance de 72%
  - Conception et réalisation de projets neufs d'éclairage public :
    - 2014 : travaux route des Perchets
    - 2018 : travaux en cours route de Cassioz et Chemin des Ivraz

## **Contacts presse**

<p><b>Commune de Megève</b></p> <p>Justine JULIAT Secrétaire du Maire et des élus 04 50 90 61 55 <a href="mailto:justine.juliat@megeve.fr">justine.juliat@megeve.fr</a></p>	<p><b>SYANE</b></p> <p>Virginie LEFEVRE Responsable Communication 04 50 33 59 39 <a href="mailto:v.lefevre@syane.fr">v.lefevre@syane.fr</a></p>
---	---

### **PRESENTATION DU SYANE**

Le SYANE est un établissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie. À ce titre, il réalise d'importants travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le compte de ses communes adhérentes. 65 ans après sa création, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention dans les réseaux d'énergie (gaz, éclairage public, bornes de charge pour véhicules électriques), l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'aménagement numérique.

Engagé depuis plus de 10 ans dans la transition énergétique, le SYANE propose notamment, aux communes et aux territoires, des actions concrètes en faveur de la mobilité électrique, de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables.

[www.syane.fr](http://www.syane.fr)